



DEPARTEMENT DE LA MARNE

COMMUNE  
DE SOMME-VESLE

51460

\*

Tél. / Fax : 03.26.66.67.60

\*

Email :

[commune.sommevesle@wanadoo.fr](mailto:commune.sommevesle@wanadoo.fr)

COMPTE-RENDU  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
21 SEPTEMBRE 2021

Convocations: 16/09/2021

Présents : Tous les conseillers sauf M. Benoit COLLERY, absent excusé ayant donné procuration à Mme Charline DENOYELLE, Mme Tatiana Le ROSSIGNOL, absente excusée ayant donné procuration à M. Lionel WERLE et M. Michaël DUPUIS, absent excusé ayant donné procuration à M. Sébastien ROUX

Secrétaire de séance : Mme Charline DENOYELLE

Lecture est faite du dernier compte-rendu du conseil municipal, qui est approuvé.

➤ **Emprunt bancaire**

La Banque postale a été retenue à l'unanimité pour une durée de 12 ans au taux de 0.64% pour un montant de 120 000 euros et un prêt relais d'une durée de 24 mois au taux de 0.48% pour un montant de 157 000 euros correspondant à la FCTVA.

➤ **Assurance dommage ouvrage**

Le conseil reporte la délibération car il manque un devis.

➤ **Débroussailleuse**

L'amortissement de l'achat de la débroussailleuse en 2020 se fera sur 1 an. Afin d'établir cet amortissement il convient de procéder à la décision modificative suivante :

Article à ouvrir c/6811 + 94.20€ Article à réduire c/023 – 94.20€

Article à ouvrir c/28041411 + 94.20€ Article à réduire c/021 – 94.20€

➤ **SIEM**

Le devis de 12 230.13€ a été approuvé à l'unanimité par le conseil (éclairage du parking de la salle + éclairage de l'entrée de la commune). L'amortissement sera de 15 ans à partir de 2022.

➤ **Décision modificative cotisation pompiers 2020**

Afin de payer la cotisation pompiers 2020, il convient de procéder à la décision modificative suivante :

Article à réduire c/022 – 2 756.26€ Article à ouvrir c/6553 + 2 756.26€

➤ **Informations diverses**

- Bulletin municipal : tirage après les vœux du maire
- Marquage passage piéton Rue Haute : le CIP devrait le faire
- Micro-coupure : Enedis est informé des problèmes
- Désherbage
- Voir pour refaire certains trottoirs

Après les dernières questions diverses, la séance du conseil est levée à 22heures et 50 minutes.

Freddy MELLETT  
Maire de Somme-Vesle